

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, Mme DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie, MOUGENOT Adeline, BONVALOT Régis, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DAUBIGNEY Fabrice, FOCHEYRAND Laurent.

Procuration : 0

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 11 - Votants = 11
Quorum : 6

Convocation : 30/05/2023 - Affichage : 09/09/2023
Date de publication : 09/09/2023

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du 26/05/2023.
- 3 - Élections sénatoriales 2023, désignation d'un délégué et de 3 suppléants.
- 4 - Présentation des propositions de la commission circulation (Marie LONDE).
- 5 - Questions diverses.

Début de séance : 20h02

1 - Désignation du secrétaire de séance.

Mme Cécile DIET est désignée secrétaire de séance.

Désignation du bureau des élections sénatoriales :

Ce bureau doit être composé d'un président (le maire) et de 4 conseillers dans les 2 plus anciens et les 2 plus jeunes.

Mme Bernadette CARTANT-FRANCIOLI, M. Roger CHATILLON – Mme Adeline MOUGENOT, M. Laurent FOCHEYRAND.

2 - Approbation du Procès-Verbal du 26/05/2023.

➤ Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

3 - Élections sénatoriales 2023, désignation d'un délégué et de 3 suppléants.

1 candidat délégué :

M. Jean-Paul CHAPIN

3 candidats suppléants :

Mme Marie LONDE, M. Régis BONVALOT, Mme Bernadette CARTANT-FRANCIOLI

➤ Comptage des votes

Délégué :

M. Jean-Paul CHAPIN, avec 11 voix

Suppléants :

Mme Bernadette CARTANT-FRANCIOLI : 10 voix

Mme Marie LONDE : 11 voix

M. Régis BONVALOT : 11 voix

➤ Résultats

M. Jean-Paul CHAPIN, élu délégué

1^{er} suppléant : Marie LONDE, élue

2^e suppléant : Régis BONVALOT, élu

3^e suppléant : Bernadette CARTANT-FRANCIOLI, élue

2 postes de sénateurs sont à pourvoir pour le Jura. Les élections auront lieu le 24 septembre 2023.

Monsieur Laurent FOUCHÉYRAND quitte le conseil.

4 - Présentation des propositions de la commission circulation (Marie LONDE)

Résultats du comptage effectué du 18 au 25 octobre 2022 :

210 véhicules comptés par jour en moyenne (à partir du comptage effectué sur 4 points pendant 7 jours). Attention un même véhicule peut être compté plusieurs fois sur un même trajet.

C'est en direction de Pointre qu'il y a le plus de véhicules et le plus de dépassement de 50 km/h (123 passages dans la montée, dont 11 > 50, et 124 passages dans la descente, dont 16 > 50).

La vitesse de 30 km/h signalée sur les panneaux d'entrée en agglomération est très peu respectée.

Aménagements proposés par la commission :

Entrée Peintre :

- Stop avant la rue du Poirier.
- Plots réfléchissants dans le passage rétréci. Le marquage au sol du passage étroit peut être refait avec de la peinture réfléchissante, cette opération peut être effectuée par le Grand Dole, le maire contactera le service technique.

Entrée Pointre et Moissei :

- Chicanes ou écluses.

Centre du village :

- Radar pédagogique.

Propositions faites par les membres du conseil :

- Placer le radar plutôt à l'entrée côté Moissei ou en avoir un 2^{ème}.
- Déplacer le rétrécissement côté Moissei entre le 28bis et 27 grande rue.
- La pente côté Pointre pose un problème pour l'installation d'une chicane (arrêt en montée pour des véhicules lourds).
- L'installation d'un stop au coin de la rue du Poirier pose problème.
- Places de parking au milieu de la grande rue pour rétrécir la chaussée.

Un aménagement (chicane, écluse) coûte approximativement 1700-3000 €.

Subventions possibles de la DETR (état) et du département. Les demandes doivent partir en décembre 2023 au plus tard. Cela implique qu'on ait voté le principe, demandé et voté sur les devis correspondant avant la fin de l'année pour un financement 2024.

Le conseil pense qu'il faut lancer une étude sur les écluses, chicanes et les spots réfléchissants et la peinture fluo.

5 - Questions diverses.

Des remerciements ont été adressés à la Mairie par le souvenir français et le Comité de défense des hôpitaux, pour les subventions accordées.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 8 septembre 2023 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h52.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance



Cécile DIET



Le Maire



Jean-Paul CHAPIN